

Décision 18-DCC-41 du 20 mars 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Alfred Boos Développement par la société Groupe Parot

Posted on: 05 avril 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Groupe Parot

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Alfred Boos
Developpement

Lire

le texte intégral de la décision

33.71 Ko